



Règlement de la tombola de la fête Organisée par Tous en Cirk

➤ Article 1 – Organisation

- L'association loi 1901 Tous en Cirk, organise le samedi 1 juin 2019 une tombola, pour financer une partie des stages (aérien, magie) de l'année, un camp de 3 jours pour les enfants et du matériel pour les ateliers (pédalètes, assiettes chinoises, tapis...)

➤ Article 2 – Participants et conditions de participation

- La tombola est ouverte à toutes personnes physiques majeures, ou mineures avec autorisation du tuteur légal résident en France Métropolitaine.
- Toute personne ayant acheté un ticket de tombola peut participer à la tombola
- Les organisateurs de Tous en Cirk délivrant les bons de participation ne peuvent pas participer à cette tombola. (Sandrine Foixet, Bruno Kerhervé, Sandrine Borau)
- 2000 billets seront mis en vente au prix de 1€ par les adhérents participants à l'opération.
- L'élimination immédiate du participant aura lieu si une tricherie est avérée.

➤ Article 3 – Dotation

- La tombola sera dotée de lots qui seront récupérés dans les prochains mois (mars, avril).
- On espère une vingtaine de lots.
- Les lots non réclamés seront remis en jeu par l'organisateur l'année suivante.

➤ Article 4 – Tirage au sort

- Le tirage au sort aura lieu le samedi 1 juin à 20h à Orthevielle, en présence de Sandrine Foixet responsable de l'évènement et de plusieurs témoins pour attester de sa conformité et de son bon déroulement.
- Si le bon de participation est illisible, ou mal complété, celui-ci sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera réalisé pour déterminer le gagnant du lot.
- S'il y a l'existence d'une tricherie avérée, le bulletin de la personne concernée sera retiré et considéré comme nul.

➤ Article 5 – Retrait des lots

- La date limite de retrait des lots est fixée au 30 juin 2019. Les personnes souhaitants récupérer leurs lots, qui ne se seront pas manifestés avant cette date se verront déchu de leur droit, et perdront la propriété du bien. L'association remettra en jeu lors de prochaines opérations, les lots non réclamés.
- Les lots sont à retirer après le tirage ou les mercredis de 14h à 19h à la salle Polyvalente d'Orthevielle et les samedis de 10h à 14h à la salle d'Art et Sport à Peyrehorade du mois de juin 2019, ou expédiés selon les cas. Si des frais sont occasionnés pour l'expédition, ils resteront à la charge du gagnant.
- Les responsables contacteront chaque gagnant s'ils ont laissé leurs coordonnées sur la souche. (Mail, tel)

➤ Article 6 – Limitation de responsabilité

- L'association Tous en Cirk se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout évènement sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans ce cas, les participants se verront remboursés du prix du bon de participation, sur présentation de ce dernier.

➤ Article 7 – Contestation et litige

- Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.
- La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.
- Toute contestation liée à cette opération, devra se faire par manuscrit, dans un délai de 7 jours suivant la déclaration des gagnants par mail : tousencirk@gmail.com
- Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation que ce soit de la part des participants. Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre, ou exiger remboursement de ce dernier.

➤ Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

- Ce règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, auprès de l'association Tous en Cirk par mail : tousencirk@gmail.com
- Il est également consultable sur : <http://tousencirk.fr/>

➤ Article 9 – Informations personnelles

- Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente tombola sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous vous informons qu'il ne sera pas constitué de fichiers des personnes qui auront participé à la tombola.
- Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.
- Les participants bénéficient auprès de l'Organisateur, seul destinataire de ces informations, d'un droit d'accès, de rectification et d'annulation des informations recueillies les concernant, ils apparaîtront sur la liste des participants comme anonymes.

 1€	 1€
TOUS enCIRK	 TOUS enCIRK Tirage Le samedi 1 juin 2019 A Orthevielle à 20h "Salle polyvalente" 
Nom:	- Télévision "XXXXXXXXXX" - Télévision "XXXXXXXXXX" - Tablette "XXXXXXXXXX" - Tablette "XXXXXXXXXX" - Pass Journée "XXXXXXXXXX" - Pass Journée "XXXXXXXXXX" - Bon d'achat "XXXXXXXXXX" - Bon d'achat "XXXXXXXXXX" - Produits de beauté "XXXXX" - Produits de beauté "XXXXX"
Tél:	
Vendeur:	
N°: 0001	tousencirk@gmail.com N°: 0001